

Pour bénéficier du tarif Solidaire 2

**Vous devez être concerné
par l'une des situations suivantes :**

**Vous devez présenter les justificatifs demandés ci-dessous
au guichet d'une agence ou d'un Relais Info Service TCL :**

1	Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi : ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, AFR au taux journalier compris entre 16,75 € et 29,26 € et ayant été indemnisé(e) du 1er au dernier jour du mois	Dernier avis de situation déclarative des impôts <small>Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu</small>	
		Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi ou dernier bulletin de paie émanant du Service Public	
2	Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi : ASS, ASSF, ACCRE, ARCE au taux journalier compris entre 16,75 € et 23,41 € et ayant été indemnisé(e) du 1er au dernier jour du mois	Dernier avis de situation déclarative des impôts <small>Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu</small>	
		Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi ou dernier bulletin de paie émanant du Service Public	
3	Personne non-imposable et bénéficiaire de l'un des 3 contrats cités ci-dessous de 26H hebdomadaires maximum	Dernier avis de situation déclarative des impôts <small>Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu</small>	
		Dernier bulletin de salaire	
		+	
	Si bénéficiaire d'un CIE ou d'un CAE	Imprimé "CUI demande d'aide" complété et signé par les 3 parties	
Si bénéficiaire d'un Contrat "Emploi Avenir"	Imprimé "Emploi d'Avenir demande d'aide" complété et signé par les 3 parties		
Si bénéficiaire d'un CDDI	Imprimé "Attestation CDDI par un ACI de la Métropole de Lyon" complété, tamponné et signé		
4	Personne âgée de 18 à 24 ans inclus et bénéficiaire du dispositif de Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	Imprimé FAJ signé et tamponné par l'organisme social (Mission Locale, CCAS, MDR, MDM...)	
5	Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH)	Dernière attestation de la CAF ou de la CMSA	
		Notification MDMPH	
6	Bénéficiaire de l'Allocation Supplémentaire (ASI)	Dernière attestation trimestrielle de la CPAM ou de la CMSA indiquant un montant ASI non nul	
7	Bénéficiaire de l'AME et ses ayant droits	Carte individuelle ou familiale d'admission à l'AME en cours de validité	
8	Bénéficiaire de la CMUC et ses ayants droits	Attestation CMUC en cours de validité	

! Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis bornes en libre-accès ou internet)

Quand et comment renouveler votre droit à tarif réduit ?

Le droit à tarif réduit Solidaire 2 est accordé pour des périodes variées selon les situations décrites ci-dessus.

- 1 à 4 :** Renouvellement des droits tous les 6 mois
- 5 :** Renouvellement des droits tous les 2 à 5 ans selon taux d'incapacité noté sur la MDMPH
- 6 :** Renouvellement des droits une fois par an
- 7 et 8 :** Renouvellement des droits au changement de situation

Pour renouveler ce droit, nous vous invitons à vous présenter, muni(e) des justificatifs demandés et de votre carte Técély :

 En agences TCL : de 7 h 30 à 19 h du lundi au vendredi, 9 h à 18 h le samedi
Bellecour, Grange Blanche, Part Dieu, Gorge de Loup, la Soie

 En relais Info Service : de 7 h à 20 h 30 du lundi au vendredi, 9 h à 20 h 30 le samedi
Part-Dieu Villette et Gare de Vaise

Où acheter votre abonnement ?



Vous pouvez acheter votre abonnement dans tous les points de vente du réseau :

- 447 distributeurs automatiques
- 224 Points Service TCL (commerces de proximité)
- 5 agences commerciales
- Sur l'agence en ligne : <https://e-tecely.tcl.fr>